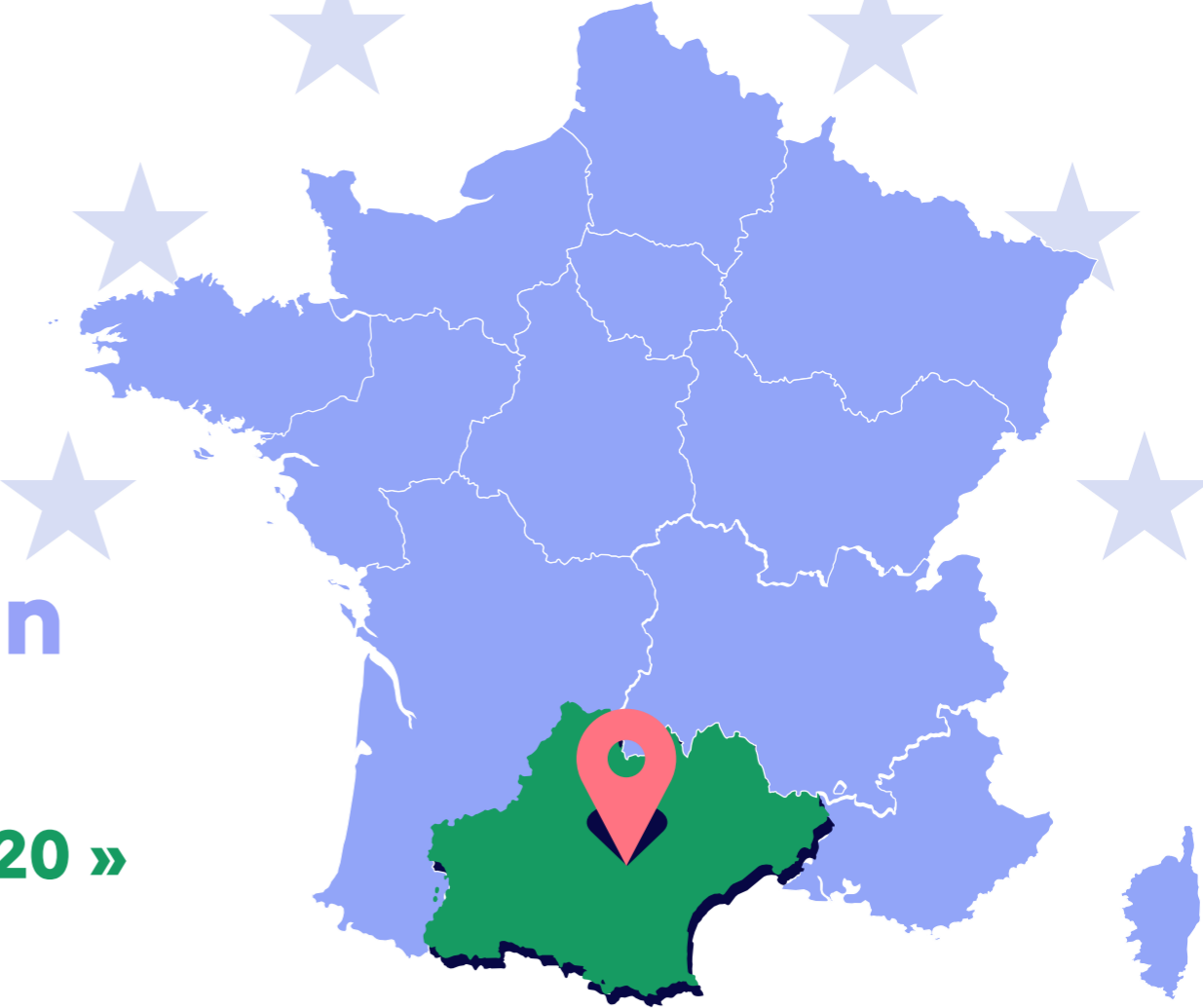


Le FSE et l'IEJ en région Occitanie

PoN « Emploi et inclusion 2014-2020 »
PoN IEJ



Les indicateurs clés de la région

(source : INSEE)

5 924 858

Population

2 604 772

Population active 15-64 ans

10 %

Taux de chômage

16,8 %

Taux de pauvreté

21,3 %

Part des non ou peu diplômés dans la population non scolarisée

Vue d'ensemble de l'intervention du FSE (PoN et Po DOM) et de l'IEJ par priorité d'investissement dans la Région

*Données au 12 février 2021

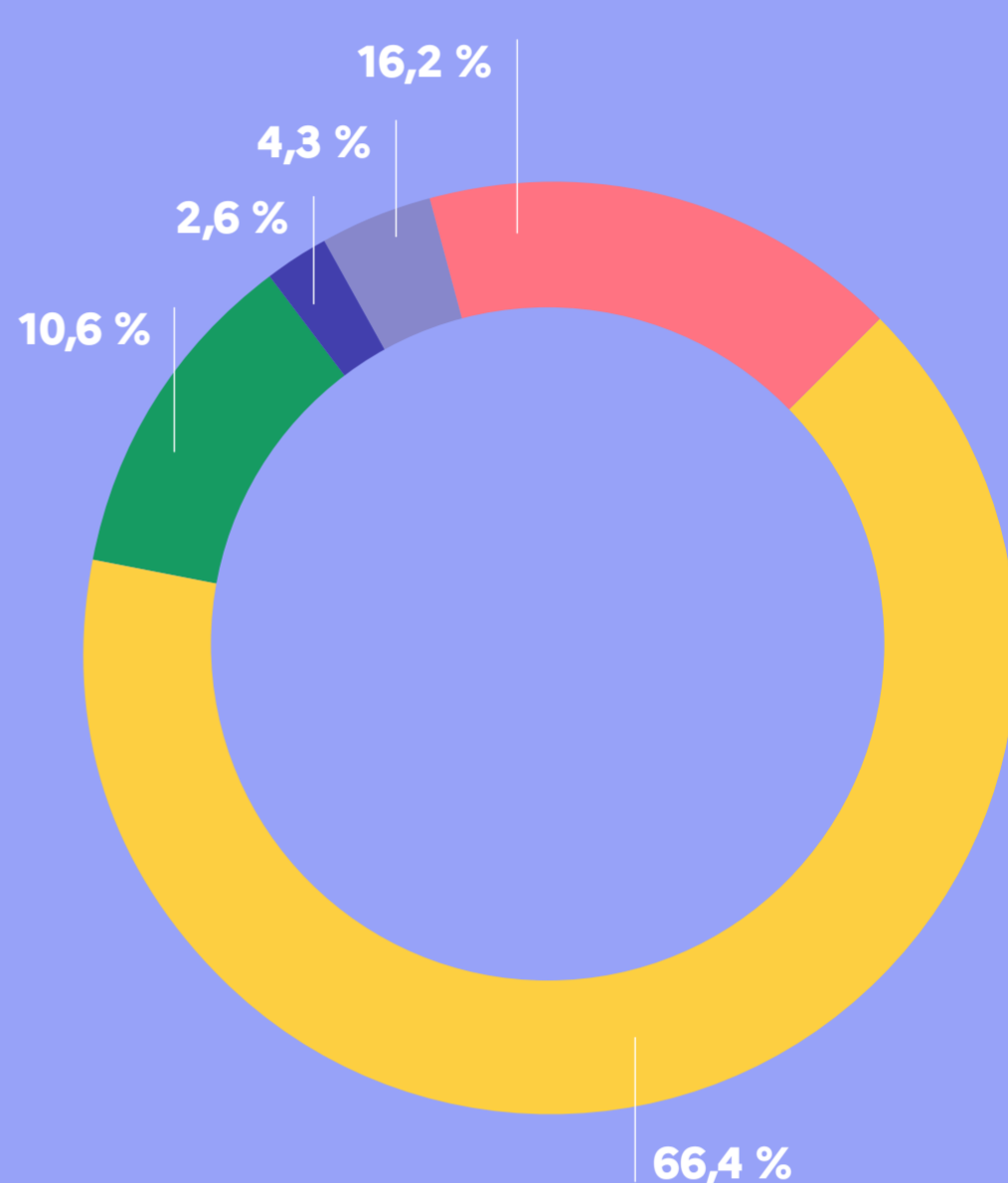
160 520 309 €

Montants UE programmés à la date



Thèmes d'accompagnement

- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Formation et accompagnement des salariés et licenciés économiques
- Accompagnement vers l'emploi
- Prévention du décrochage scolaire
- Accompagnement des jeunes NEET



Nombre d'opérations (hors volet national)

2 001

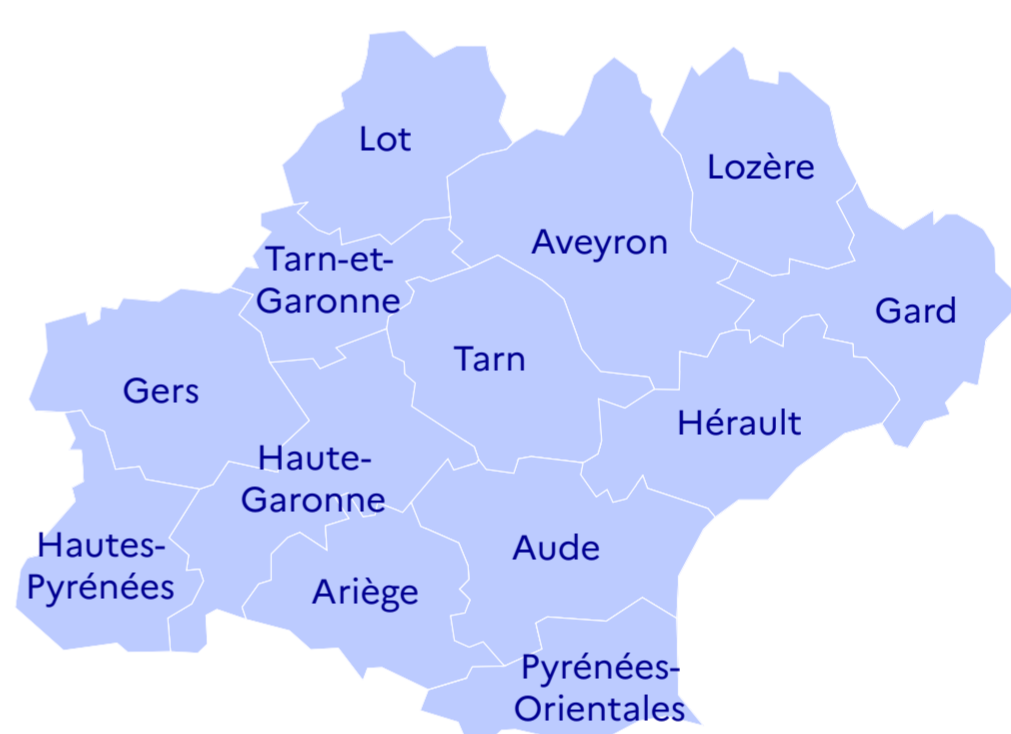
Données relatives aux participants

*Données au 14 décembre 2020 pour les données participants

Nombre de participants FSE/IEJ **326 782**

Taux de couverture du FSE /département*

Ariège	12,7 %	Lot	10,2 %
Aude	16,4 %	Lozère	7,7 %
Aveyron	7,3 %	Hautes-Pyrénées	16,1 %
Gard	12,8 %	Pyrénées-Orientales	11,3 %
Haute-Garonne	13,6 %	Tarn	9,0 %
Gers	11,2 %	Tarn-et-Garonne	10,6 %
Hérault	13,4 %		



*Nombre de participants FSE rapporté à la population active de chaque département

Sexe

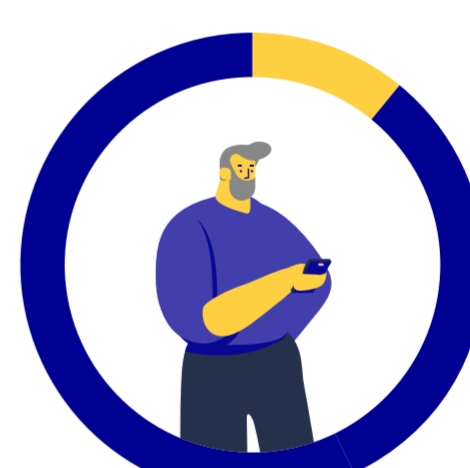
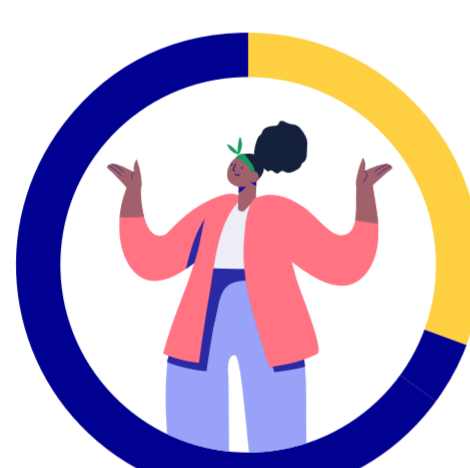
48,6 % de femmes



51,4 % d'hommes



Âge



55,4 %
d'origine étrangère

7,6 %
les personnes en situation de handicap

49,6 %
bénéficiaires des minima sociaux

16,9 %
QPV

Niveau de diplôme

53,1 %

25 %

17,6 %

- CITE 0 (sans scolarité) **4,3 %**
- CITE 1 ou 2 (primaire et collège) **53,1 %**
- CITE 3 ou 4 (cap, bep et lycée) **25 %**
- CITE 5 à 8 (études supérieures) **17,6 %**

Les données participants du volet national ont été réparties entre les différentes régions et départements en référence à l'adresse de chaque participant.

Les effets des opérations FSE



Type d'emploi à la sortie

(Pour ceux qui accèdent à l'emploi)

47,8 %

20,1 %

20,6 %

11,4 %

- Accède à un emploi durable (CDD de 6 mois ou plus)
- Accède à un emploi temporaire
- Accède à un emploi aidé
- Accède à une activité d'indépendant